



Mairie de Villars le Sec

**COMPTE RENDU  
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
Lundi 22 janvier 2018**

Absents : Michaël QUATREHOMME, Louis TALON.

**1. ECOLE RPI :**

Monsieur le Maire fait part aux élus des diverses réunions ayant eu lieu concernant la semaine de 4 jours (conseil d'école, RPI, etc.). La semaine de 4 jours sera mise en place à la rentrée 2018 après validation de l'inspection académique. Monsieur le Maire informe les élus que Madame l'inspectrice a convoqué les Maires du Plateau le vendredi 26 janvier afin d'évoquer les problèmes d'effectifs pour la rentrée scolaire 2018.

Monsieur VUILLEMARD démissionne de son rôle de délégué du RPI. Il est remplacé par Monsieur le Maire Laurent BROCHET.

Remplacement d'un radiateur dans l'ancienne salle de classe par l'entreprise STIV'ELEC.

Présentation d'un devis (1 321€ TTC) pour la remise en peinture des toilettes.

**2. Demande DETR 2018 :**

Monsieur le Maire propose de déposer un dossier de demande de subvention (Dotation aux Equipements des Territoires Ruraux) concernant la seconde phase de rénovation de l'appartement communal situé au premier étage du bâtiment communal de la mairie (travaux estimés à environ 45 000€ HT). Le conseil municipal accepte cette proposition.

**3. Entretien des espaces verts 2018 :**

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise Anthony TALON pour l'année 2018 ( 680 € le passage). Le contrat est renouvelé pour l'année 2018.

**4. Renouvellement adhésion PEFC :**

Monsieur le Maire propose de renouveler l'adhésion pour une durée de 5 ans, soit un coût de 51€. Ce label (Programme Européen des Forêts Certifiées) est une certification forestière qui exige des règles de la gestion forestière durable par le biais d'une charte.

**5. Suivie dossier fibre optique Orange :**

L'armoire nécessaire au déploiement de la fibre sera implantée rue principale, vers l'église.

#### **6. Elections législatives tours de garde :**

Organisation des tours de garde pour les 28 janvier et 4 février 2018.

#### **7. Appartement communal 8 rue principale :**

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal d'une demande adressée par les locataires de l'appartement communal situé au dessus de l'école concernant l'autorisation de la mise en place d'un poêle à bois.

Le conseil municipal décide de faire réaliser une expertise pour le tubage de la cheminée. Une décision sera prise ensuite.

#### **8. Contrat entretien chauffage église :**

Monsieur le Maire présente un contrat d'entretien concernant le chauffage de l'église d'un montant de 240€. Le conseil municipal ne souhaite pas souscrire de contrat mais autorise Monsieur le Maire à signer le devis pour le changement du thermostat avec une prise en charge de la ½ des frais par la paroisse Sainte Anne, soit 192,50€.

#### **9. Informations et questions diverses :**

- Monsieur le Maire donne lecture du courrier de TDF concernant l'utilisation du pylône pour la mise en place d'une antenne radio suisse. La décision de l'émetteur sera prévue après les votations suisses du printemps 2018.
- Présentation devis pour remplacement du panneau STOP, rue de Bure, soit 200€ TTC (Signaux Girod). La commande sera réalisée au 2<sup>ème</sup> semestre 2018.
- Monsieur le Maire informe les élus du label « Empl'itude » porté par la MIFE et le Conseil Départemental du Territoire de Belfort permettant de valoriser les entreprises locales socialement vertueuses.

La séance est levée à 22h00.

Le Maire,  
Laurent BROCHET.